



Les opportunités du génie génétique sont à prendre au sérieux

La conférence de l'Académie suisse des sciences naturelles sur le thème du génie génétique vert a une fois de plus mis en évidence les nombreuses et grandes opportunités offertes par le génie génétique. Celui-ci permettrait d'accroître le rendement de certaines plantes et de réduire le recours aux pesticides. Il agit de manière ciblée alors que les cultures conventionnelles connaissent des mutations génétiques au fil du temps. Une agriculture écologique et durable et le recours au génie génétique ne sont pas antinomiques.

Certaines plantes génétiquement modifiées peuvent apporter une contribution considérable à une agriculture productive et respectueuse de l'environnement, également en Suisse. Telle a été la conclusion de la conférence organisée par l'Académie suisse des sciences naturelles. Si le génie génétique est très contesté en Europe, en particulier en Suisse, la culture de plantes utiles génétiquement modifiées progresse à grand pas. L'an dernier, les surfaces consacrées à des plantes génétiquement modifiées sont passées à 170 millions d'hectares, soit une croissance de quelque 180 % en dix ans. Cela ne s'est pas fait sans raison : les plantes génétiquement modifiées résistent parfois mieux aux ravageurs, elles supportent mieux la sécheresse ou présentent un bilan nutritif optimisé.

Au cours de la conférence, il a également été souligné que les plantes génétiquement modifiées ne sont pas moins naturelles que les plantes utilisées actuellement pour les cultures conventionnelles. Ces dernières croisent les plantes jusqu'à atteindre la combinaison de caractéristiques recherchées. Cela revient à mélanger l'ADN de différentes plantes. Les pommes et les épis de maïs d'aujourd'hui n'ont donc plus grand-chose en commun avec leurs ancêtres «

naturels ». Lorsqu'on recourt au génie génétique, on modifie des segments précis de l'ADN des plantes : on insère directement dans leur bagage génétique de l'ADN issu de la même variété et d'autres variétés de plantes.

La coexistence est possible

En Suisse, un moratoire de cinq ans sur la culture de plantes génétiquement modifiées est entré en vigueur en 2005, puis a été prolongé de trois et de quatre ans, jusqu'en 2017. Parallèlement à cela, le Programme national de recherche PNR 59 a examiné l'utilité et les risques des plantes génétiquement modifiées ainsi que la possibilité d'une coexistence en Suisse : est-il possible de cultiver côte à côte des plantes conventionnelles et génétiquement modifiées sans mélange indésirable ? Cette vaste étude scientifique indique que la culture de plantes génétiquement modifiées ne comporte pas de risque pour l'être humain et son environnement et qu'il est possible en Suisse de cultiver côte à côte des plantes conventionnelles et d'autres génétiquement modifiées. Le [rapport de l'Académie suisse des sciences naturelles sur le génie génétique](#) montre également les liens entre une agriculture durable et le génie génétique. La résistance aux ravageurs obtenue grâce au génie génétique permet de réduire le recours aux produits phytosanitaires et la densification mécanique du sol. Le génie génétique permettrait d'obtenir rapidement et sans effets secondaires indésirables des améliorations pour la pomme de terre (résistance à la pourriture des tubercules et au mildiou) et pour les pommiers (le feu bactérien et les tavelures). Se fermer catégoriquement à ce type d'évolutions, qui peuvent contribuer à une agriculture durable et améliorer la sécurité alimentaire, est déraisonnable.